

La France interdit le CBD alimentaire

Compte Test - 2026-05-18 18:21:53 - Vu sur pharmacie.ma

Depuis le 15 mai, la France interdit la vente libre des produits alimentaires contenant du CBD. Cette décision de la Direction générale de l'alimentation marque un tournant important pour une filière en plein essor. Sont désormais concernés les bonbons, huiles, biscuits, tisanes et autres produits destinés à la consommation alimentaire. En revanche, le CBD à fumer ainsi que les liquides pour cigarettes électroniques restent autorisés. Cette mesure découle de l'application du règlement européen « Novel Food », en vigueur depuis 1997. Ce texte impose qu'un aliment non traditionnellement consommé dans l'Union européenne obtienne une autorisation spécifique avant sa commercialisation. Or, les produits alimentaires au CBD n'ont toujours pas reçu cette validation officielle au niveau européen. Jusqu'ici, les autorités françaises faisaient preuve d'une certaine tolérance, mais celle-ci a pris fin. La décision provoque une vive inquiétude chez les professionnels du secteur. L'Union des professionnels du CBD estime qu'elle menace directement plus de 2 000 boutiques spécialisées en France. Selon ses représentants, le CBD alimentaire représente près de 40 % du chiffre d'affaires de nombreux commerces. Ils dénoncent une mesure incohérente puisque le CBD reste autorisé sous d'autres formes. La Confédération paysanne partage cette inquiétude et parle d'un danger pour toute la filière du chanvre. Le syndicat redoute des conséquences économiques importantes pour les petits producteurs, les exploitations agricoles diversifiées et les circuits courts récemment développés autour du CBD. Selon cette organisation, les procédures européennes sont longues et coûteuses, ce qui favorise surtout les grands groupes capables de financer les demandes d'autorisation. Les acteurs du secteur dénoncent également une interprétation trop stricte de la réglementation européenne par la France. Certains envisagent déjà des recours pour contester cette décision, qui pourrait fragiliser durablement une activité en pleine croissance.